

RAF 2016 – annexe 11
Préparation opérationnelle à l'emploi à Villeurbanne
Restitution des débats

Intervenants

Camille Wiplier (Xilam Animation)
Yves Muchembled (Afdas)

Echanges avec la salle

Baptiste Heynemann (CNC). Des studios utilisant des outils propriétaires peuvent-ils utiliser ce dispositif ?

YM. Si le besoin est spécifique à une entreprise, elle ne peut pas mettre en œuvre la POE, qui s'applique aux besoins de la branche. Mais il existe une POE « individuelle », pour une ou plusieurs personnes, qui peut être définie sur mesure pour une entreprise. Les modalités sont différentes : l'obligation d'embauche est plus forte pour l'employeur, les modalités de prise en charge plus cadrées. Dans le cas d'une formation en interne, l'entreprise doit être reconnue comme organisme de formation.

Jack Aubert (SPFA). La POE est un excellent nouveau dispositif et l'exemple d'un très bon partenariat Afdas/entreprise.

Jacques Bled (Illumination Mac Guff). A Villeurbanne, quels étaient les profils des candidats ?

CW. Essentiellement des jeunes en sortie d'école et des professionnels du jeu vidéo qui souhaitaient rester dans la région lyonnaise.